



LE JOUR D'APRES LES REFORMES GOUVERNEMENTALES !

NOS SALAIRES EN BAISSSE !

2018 : En dépit des campagnes de communication orchestrées depuis plusieurs mois par le gouvernement, la pseudo compensation de l'augmentation de la CSG arrêtée par l'exécutif, ajoutée à celle des cotisations sociales, pèse injustement sur le pouvoir d'achat des fonctionnaires alors qu'ils sont déjà lourdement pénalisés par le gel du point d'indice.

Les agents publics accusent une première baisse perceptible de leur salaire !

2019 : Parce que le dispositif de compensation CSG imposée par le gouvernement écarte, sciemment, la prise en compte des changements de situations personnelles ou professionnelles des agents intervenus au cours de l'année pour le calcul de l'indemnité compensatrice, nous sommes de plus en plus nombreux à subir de plein fouet une perte de salaire supplémentaire.

La prime gouvernementale de pseudo compensation à la hausse de la CSG atteint ses limites !

2020 : Alors que les augmentations de la CSG et des cotisations sociales sont définitivement ancrées dans le mécanisme de calcul des salaires des agents publics, la période de compensation financière déterminée en 2017 est, quant à elle, tout simplement supprimée.

Les agents publics sont manifestement et irrémédiablement lésés

Les promesses de campagne présidentielle sont bafouées, nous subissons tous une baisse notable de nos salaires !